

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 17 décembre 2024 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Mindy Giroux
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #3 - Steven Boulanger
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Paule Rochette

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Avis public de cette séance extraordinaire d'adoption du budget a été donné le 4 décembre 2024 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire d'adoption du budget, la maire déclare la séance ouverte.

Cette séance extraordinaire d'adoption du budget est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2025 de cette municipalité.

2024-12-206

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cette séance extraordinaire d'adoption du budget étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2025 et du plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027, les membres du conseil procéderont en conséquence.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté,

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DES MODALITÉS DE CONVOCATION**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025**
- 4 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-12-207 3 - ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

ATTENDU la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2025 ;

Il est proposé par la conseillère Mindy Giroux,
Appuyée par la conseillère Catherine Demange,

Et résolu,

D'ADOPTER le budget pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 démontrant des recettes de 2 159 590 \$ et des dépenses de fonctionnement de 2 159 590 \$ le tout réparti de la façon démontrée ci-dessous :

REVENUS

	2024	2025
Taxes sur la valeur foncière	1 029 230 \$	1 044 649 \$
Taxes sur une autre base	166 872 \$	169 695 \$
Compensation tenant lieu de taxes	12 838 \$	14 445 \$
Transferts	54 733 \$	357 913 \$
Services rendus	420 285 \$	429 985 \$
Imposition de droits	26 200 \$	28 200 \$
Intérêts	16 050 \$	21 550 \$
Autres revenus	93 052 \$	93 153 \$
Affectations	0 \$	0 \$
Total des revenus et affectations	1 819 260 \$	2 159 590 \$

DÉPENSES

	2024	2025
Administration générale	345 495 \$	394 508 \$
Sécurité publique	174 942 \$	193 153 \$
Transport	525 375 \$	514 370 \$
Hygiène du milieu	263 976 \$	268 609 \$
Santé et bien-être	20 000 \$	15 550 \$
Aménagement, urbanisme et développement	85 965 \$	107 908 \$
Loisirs et culture	302 074 \$	278 458 \$
Frais de financement	13 718 \$	12 758 \$
Autres activités financières	87 715 \$	374 276 \$
Total des dépenses et affectations	1 819 260 \$	2 159 590 \$

Informations supplémentaires	2024	2025
Coûts assumés par les contribuables de Piopolis		
Quotes-parts MRC du Granit	144 012 \$	141 679 \$
Sécurité incendie (entente intermunicipale)	70 708 \$	85 000 \$
Sûreté du Québec	90 407 \$	95 218 \$
Entente de loisirs (Centre sportif Mégantic et Baie-des-Sables)	30 000 \$	28 241 \$
Remboursement de la dette à long terme	87 715 \$	70 822 \$

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2024-12-208 4 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

ATTENDU la présentation du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027, ce document étant annexé et faisant partie intégrante de ce procès-verbal ;

ATTENDU QUE la municipalité de Piopolis prévoit des investissements globaux de **2 688 625 \$** dans le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027. De ce montant, **1 570 000 \$** d'investissements sont prévus pour l'année 2025.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyée par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2025-2026-2027.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question

2024-12-209 6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
& greffière-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 17 décembre 2024 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h15 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mindy Giroux
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Paule Rochette

Est/sont absents à cette séance :

Siège #3 - Steven Boulanger

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Un avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil le 4 décembre 2024. Après la vérification du quorum et de l'avis de convocation à la séance extraordinaire, la maire déclare la séance ouverte.

2024-12-210

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté,

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DES MODALITÉS DE CONVOCATION
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-01 RÉGISSANT LES COMPTES DE TAXES ET LE TAUX D'INTÉRÊT
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-12-211

3 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-01 RÉGISSANT LES COMPTES DE TAXES ET LE TAUX D'INTÉRÊT

La conseillère Nicole Charette donne avis de motion qu'à la séance ordinaire du 14 janvier prochain, sera adopté le projet de règlement numéro 2025-01 régissant les comptes de taxes et le taux d'intérêt dont le titre est modifié par le suivant :

Règlement 2025-01 établissant les taux de taxation, les tarifications et les conditions de perception

Ce projet de règlement a pour objet de régir les taux de taxes sur la valeur foncière, la tarification annuelle pour les services offerts par la Municipalité, le nombre de versements ainsi que le taux d'intérêt pour l'année 2025.

La directrice générale et greffière-trésorière présente le résumé projet de Règlement 2025-01 établissant les taux de taxation, les tarifications et les conditions de perception:

TAXES FONCIÈRES (du 100 \$ d'évaluation)

	2024	2025
Générale	0.6900 \$	0.6900 \$
Sûreté du Québec	0.0682 \$	0.0711 \$
Camion déneigement	0.0189 \$	0.0188 \$
TOTAL TAXES FONCIÈRES	0.7771 \$	0.7799 \$

TAXES DE SERVICES

Ordures résidentielles (\$/bac)	146 \$	138 \$
Ordures conteneur de 2 verges	1117 \$	1150 \$
Ordures conteneur de 4 verges	1655 \$	1755 \$
Ordures conteneur de 6 verges	1983 \$	2104 \$

Recyclage résidentiel (\$/bac)

Recyclage conteneur de 2 verges	12 \$	5 \$
Recyclage conteneur de 4 verges	998 \$	-
Recyclage conteneur de 6 verges	1438 \$	-
Plastiques agricoles conteneur de 2 verges	1734 \$	-
Plastiques agricoles conteneur de 4 verges	427 \$	497 \$
	771 \$	--

Application des redevances

Matières organiques (\$/bac)

Matières organiques (gros générateur)	53 \$	51 \$
Boues (vidange aux 2 ans)	--	--
Boues (vidange aux 4 ans)	122 \$	131 \$
Boues (vidange annuelle)	62 \$	65 \$
	244 \$	262 \$

AQUEDUC ET ÉGOUTS

Aqueduc fonctionnement réseau 2010 (\$/unité)	110 \$	153 \$
Égout fonctionnement réseau 2010 (\$/unité)	339 \$	403 \$
Aqueduc et égout règlement d'emprunt 2008-12 (\$/unité)	400 \$	397 \$
TOTAL AQUEDUC ET ÉGOUTS	849 \$	953 \$

Le Conseil décrète que les taxes foncières et toutes les autres taxes ou compensations seront payables en quatre versements égaux. Le premier versement viendra à échéance le 7 avril 2025, le second versement le 2 juin 2025, le troisième versement le 2 septembre 2025 et le quatrième versement le 3 novembre 2025.

Le taux d'intérêt applicable aux créances municipales impayées est fixé par résolution conformément à l'article 981 du Code municipal du Québec et devient exigible à l'échéance de chacun des versements de taxes.

Le projet de règlement est déposé.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question

2024-12-212

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
et greffière-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire